

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

DU 8 JUIN 2017

Grange Paccolat

Le président donne connaissance des deux offres reçues pour le rachat de l'ancienne grange Paccolat et celle attenante, soit :

- Simnet SA et M. Grégory Frossard.

Le conseil décide de vendre ses objets à M. Frossard.

Stand de tir à Plan Gaille

Le président informe le conseil de l'homologation par le Conseil d'Etat des zones de dangers hydrologiques de la Dranse dans le secteur du stand de tir.

Le conseil en prend acte.

Forces Motrices de Sembrancher

Le président informe le conseil de la vente par FMS à Val-Grid SA la ligne à HT reliant l'usine aux Vorziers.

Le conseil en prend acte tout en demandant le montant de la transaction.

Fondation de la Providence

Le président informe le conseil du bouclage de l'exercice 2016 par un léger déficit dû à l'augmentation de la dotation en personnel, conformément aux directives en vigueur.

Une réflexion est lancée pour regrouper les deux fondations (Orsières et Montagnier) en une seule.

Le conseil en prend acte.

Vente des terrains

Le président fait part au conseil des différentes demandes pour l'acquisition d'une partie des terrains situés à l'Ouest de la Migros.

Il paraît peu probable l'implantation d'une grosse industrie sur l'entier de la surface représentant environ 6000 m². Les projets présentés nécessiteraient un morcellement des parcelles.

Le président demande donc l'aval du conseil pour procéder à la vente à de petites entités permettant également de diversifier le tissu économique du secteur.

Un membre du conseil propose également d'interpeller l'Antenne Région Valais-Romand pour chercher de potentiels acquéreurs.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Sécurité

M. Ribordy informe le conseil que le nouveau calcul de répartition des coûts du CSI-BVS nous est favorable puisque nous baissions notre part de couverture des déficits à 7.64 %.

Le conseil en prend acte.

Services industriels

M. Marclay fait part au conseil de l'assemblée générale des FMV. Il en ressort un bénéfice de près de 14 millions pour l'année 2016. Cependant, les prochains exercices seront certainement déficitaires en raison du marché de l'électricité.

Le conseil en prend acte.

Culture, loisirs

M. Eric Voutaz soumet au conseil les propositions de modification souhaitées par le Service du développement économique, relatives au règlement sur la taxe de promotion touristique.

Le conseil accepte.

Conseil de gestion

M. Eric Voutaz informe le conseil que le bénéfice de l'exercice 2016 permet l'amortissement des prêts LIM et le versement à la commune de fr. 10'000.00.

Plusieurs demandes sont parvenues pour louer les anciens bureaux du Service médico-social et de l'ostéopathe. Il est probable que peu de frais devront être engagés dans l'immeuble.

Le conseil en prend acte.

Sport

M. Eric Voutaz estime satisfaisante l'utilisation du tennis en ce début d'année. Il demande d'informer les utilisateurs qu'il n'est pas nécessaire de mentionner leur nom sur le site internet à la réservation.

Agriculture

M. Lucien Voutaz informe le conseil du vote unanime du Grand-Conseil en faveur du projet de développement rural.